

Compte rendu du Conseil Communal Macot la Plagne

Lundi 04 juin 2018

Présents : Jean Luc BOCH - René ALLAMAND - Patrice MEREL - Gérard MONTILLET – Christiane CHARRIERE – Marion LIZEROUX – Séverine BRUN – Pierre OUGIER – Evelyne FAGGIANELLI – Joël OUGIER SIMONIN – Stefan KOUMANOV – Patricia BERARD – Pierre OUGIER

Excusés : Myriam MONTMAYEUR

Absents : Laurent ASTIER - Richard BROCHE

Ordre du jour du conseil municipal du 11 juin :

Monsieur le maire fait lecture de l'ordre du jour du prochain conseil municipal du 11 juin et désigne les rapporteurs ;

Mme Lizeroux explique qu'une demande de subvention de 1 000 euros pour le fonctionnement du Club de Tennis a été formulée, et que cette demande sera examinée en commission mercredi 6 juin.

M Allamand explique que deux modifications règlementaires sont à approuver concernant les tarifs de la Taxe de séjour applicable au 1er Janvier 2019.

Suite à la demande d'une élue de retirer la délibération portant à la connaissance du conseil municipal la nouvelle organisation scolaire à partir de septembre 2018, le conseil communal décide de maintenir cette délibération à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal devant en effet prendre acte de la décision du DASEN.

M le Maire ajoute qu'Enedis viendra présenter en préambule du conseil municipal le compteur Linky.

Compte rendu de la Chambre régionale des comptes

Monsieur le maire explique que la Chambre Régionale des Comptes a opéré un contrôle des comptes de la commune depuis 2010, le rapport devait porter de 2010 à 2015, le contrôle a été étendu aux années suivantes. Monsieur le maire informe le conseil communal des remarques faites par la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la commune qui sont pour certaines assez surprenantes (peu d'emprunt constaté par exemple, ce qui est pour Monsieur le maire plutôt un gage de bonne gestion). Par contre Monsieur le maire indique que la seconde partie concerne le suivi des marchés publics, et notamment certaines factures et marchés qui concerne la SAS Boch ; Or il rappelle que lors de son élection, il avait interrogé la sous-préfecture concernant la poursuite de son marché de déneigement engagé avant 2014, que la Préfecture a répondu en août 2014, ce qui ne laissait pas le temps de relancer un marché de déneigement. Ce rapport sera publié et donc rendu public.

Marché des navettes

Monsieur le maire fait un compte rendu du retour des appels d'offres navettes et transports publics, et indique que les augmentations sont de l'ordre de 30 à 80 %, deux entreprises ayant répondu en ne répondant pas sur les mêmes lots.

Le surcoût total qui ressort de résultat et de 290 000 euros TTC pour le budget général.

Monsieur le maire indique que cette augmentation est selon lui un 1er palier, que les entreprises continueront de faire évoluer à la hausse lors du renouvellement des marchés. De ce fait, les coûts liés à ces prestations vont devenir insoutenables pour la commune de la Plagne Tarentaise.

Monsieur le maire propose donc de créer une régie directe de gestion des transports, budget annexe à autonomie financière simple.

Il détaille le budget prévisionnel qui a été élaboré avec :

-L'organigramme de la régie composée d'un Directeur (titulaire de la capacité de transports), d'un régulateur, de 12 chauffeurs l'hiver et de 3 chauffeurs l'été, d'une secrétaire administrative à temps non complet pour gérer les plannings et les variables de paies ; La comptabilité serait gérée en interne par le service financier.

Le conseil communal souhaite avoir une présentation détaillée de ce service mercredi soir 19h00 en mairie.

Une présentation détaillée du service est programmée mercredi à 19h00 ; la création de la régie sera présentée au vote du conseil municipal du 11 juin.

Patinoire Plagne Centre

Monsieur Gérard Montillet informe le conseil communal qu'une réflexion a été lancée concernant l'installation d'une patinoire à Plagne Centre,

Une location de 64 811 HT est à prévoir pour cet équipement, et pour la gestion 2 solutions sont envisageables :

- Solution 1 ; la commune passe un contrat d'exploitation avec un prestataire qui l'exploite, 55850 euros HT de rémunération encaissée par la commune, avec la création d'une régie de recettes et encaissement des recettes par la commune
- Solution 2 : gestion par l'exploitant qui récupère les recettes et gère le risque donc pas de frais supplémentaires pour la commune

Dans le cahier des charges sont prévues 3 soirées réservées à l'OT pour événements à organiser ; (à négocier) – Remarque de Stefan Koumanov , 10 séances pour la saison seraient plus adaptées.

L'été l'équipement sera retiré. Pas d'exploitation prévue après 23H donc nuisances réduites.

Le conseil communal valide le mode de gestion avec prise de risque par le prestataire ;

1. Comité de suivi des piscines

Afin de constituer un comité de suivi commun La Plagne Tarentaise pour Bellentre et Macot, René Allamand et Gérard Montillet se proposent en qualité de membres représentant la commune déléguée de Macot.

2. Patrimoine

Madame Evelyne Faggianelli rappelle le travail de fresque réalisé par monsieur Jean Loup Benoît qui est remarquable.

Puis, Madame Evelyne Faggianelli souligne que le tableau de la Chappelle Saint Sébastien, est en très mauvais état. Deux devis ont été réalisés par Mme Rosaz, qui propose pour 7800 HT de reprendre l'ensemble du tableau. Il s'agit de travaux de conservation ; Madame Evelyne Faggianelli propose de faire restaurer ce tableau sachant qu'il n'y aura pas de subventions.

Madame Evelyne Faggianelli informe le conseil communal que M Jeremy Martoia a été désigné comme pilote du projet du musée des mines, ce point a été validé lors du dernier comité de pilotage « musée ».

Objets du culte : les objets sont récupérés et ont été stockés dans un bâtiment communal

Madame Evelyne Faggianelli rappelle qu'en septembre les conseils communaux devaient être programmés le mardi soir, et depuis ils ont à nouveau été fixés le lundi soir elle souhaiterait qu'ils soient à nouveau programmés le mardi. Mme Christiane Charrière rappelle qu'il y avait plus de personnes disponibles le lundi soir que le mardi.

Le devis de restauration est approuvé par le conseil communal. Par ailleurs, le conseil communal prend acte des informations transmises par Mme FAGGIANELLI.

Questions diverses :

Réunions estivales OT avec les commerçants, Stefan Koumanov demande qui représentera la commune, M le Maire notera les dates dans son agenda, et Mme Bérard sera présente :

Bassin Plagne Centre / Plagne 1800 / Plagne Villages / Plagne Soleil : Vendredi 13 juillet à 14h30 à la salle omnisports de Plagne Centre

Plagne Aime 2000 : Lundi 16 juillet à 14h00 en salle Mont St Sauveur

Bassin Belle Plagne/Plagne Bellecôte : Mardi 17 juillet à 14h30 à Plagne Bellecôte

1ère réunion de coordination des services de l'été 2018 le vendredi 06 juillet à 09h00 à la salle omnisports de Plagne Centre. Ces réunions se dérouleront tous les 15 jours.

M le Maire informe le conseil communal que le bureau a échangé concernant la journée de nettoyage le samedi 7 juillet, une demande a été faite aux associations subventionnées par la commune – RDV 8h30 sur place à Plagne Centre ou 8h00 à Macot pour covoiturer – Barbecue offert par la municipalité à 13H00